

Mémoire rédigé par :
Jade Marcil

Mémoire sur le projet GNL Québec

Rédigé à l'intention de de :
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Montréal, le 12 octobre 2020

Bonjour à vous,

Je participe au processus de consultation citoyen du BAPE puisqu'il est de mon devoir comme citoyenne de donner mon opinion sur le projet de GNL et du Gazoduc. Ce mémoire vous présentera mon opinion sur le projet en présentant certaines conséquences possibles de celui-ci. Je vous remercie de votre temps et j'espère de tout cœur que ce mémoire sera entendu.

D'abord, le Québec regorge d'énergie verte et durable, que ce soit par la production d'hydroélectricité, ou par la production d'énergie éolienne, ce sont ces énergies qui devraient permettre le développement économique de notre province. C'est aussi vers ces énergies qu'il faut se tourner afin de diminuer l'empreinte écologique du Québec et pouvoir espérer freiner la crise climatique dans laquelle nous sommes. Ces projets peuvent être des projets porteurs pour l'avenir, et non des projets utilisant les énergies fossiles. La construction d'un tel projet viendrait mettre à mal tous les efforts que le Québec a commencé à faire en termes de réduction des GES depuis les années 1990, près de 7 millions de tonnes par an¹. Le projet viendrait croître énormément la production de méthane dans l'atmosphère, un gaz à effet de serre beaucoup plus nocif que le CO₂². Il est impératif de réduire l'émission de ces gaz afin de diminuer le réchauffement climatique engendré par l'effet de serre. La production d'énergie fossile est déjà l'une des plus grandes sources de production des GES, il faut voir à la diminuer et non à l'augmenter comme le ferait ce projet.

De plus, les dangers reliés à la mise en place de ces infrastructures sont nombreux. D'abord, le pipeline qui approvisionnerait l'usine en gaz est extrêmement dangereux. En 2017, il y a eu 74 déversements dans les pipelines canadiens sur les 127 événements recensés. Ce sont 74 déversements de trop, que ce soit

¹ Radio-Canada, La Presse Canadienne, ««Tout le monde» s'entend sur l'apport du projet GNL-Québec, dit le gouvernement» <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1736054/gnl-quebec-legault-gouvernement-bape-audiences-saguenay> , 23 septembre 2020.

² Gouvernement du Canada, «à propos des émissions de méthane» , <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/initiative-mondiale-methane/a-propos-emissions-methane.html> , 1 avril 2019.

des déversements par les installations ou par les canalisations, ces hydrocarbures et ces gaz ont un effet destructeur sur l'environnement tel que précisé plus haut. Ce projet n'aurait pas seulement des impacts à cause du transport du gaz de l'Ontario au Saguenay, mais aussi par l'exportation du gaz liquide par bateaux. En effet les estimations faites présentent une augmentation très importante du trafic maritime, soit jusqu'à 400 bateaux de plus par année pendant 25 ans. Cela pourrait avoir des conséquences désastreuses sur la biodiversité, et plus précisément sur les bélugas du Saint-Laurent. Malgré les maigres engagements d'Énergie Saguenay par la charte d'engagements qui prévoit des mesures d'atténuation des problématiques, ce qui revient à dire guérir au lieu de prévenir, et le maigre investissement suivant cette initiative, ce n'est clairement pas suffisant pour diminuer les impacts sur les mammifères marins du fjord ou du Saint-Laurent³. Les bélugas du Saint-Laurent forment une population considérée comme en voie de disparition au sens de la Loi sur les espèces en péril du Canada, et ce depuis 2016⁴. Les différents facteurs ayant mené à cette situation sont créés par l'homme, soit la pollution, la diminution des ressources alimentaires, le dérangement par les humains ont mené à la dégradation de leur habitat. Les collisions avec les navires font aussi partie des différentes menaces à leur survie. L'augmentation du transport maritime ne serait qu'une nouvelle menace sur ces mammifères. Nous devons les protéger, et non accroître le risque de voir cette espèce disparaître, comme de nombreuses autres. L'estuaire du Saint-Laurent est leur demeure, et non celle de GNL.

Enfin, il est essentiel de dire que les principaux bénéficiaires de ce projet sont des investisseurs américains, qui n'ont aucun lien avec le peuple québécois. Les principaux investisseurs, et donc les principaux bénéficiaires des revenus, sont Breyer Capital et Freestone International. Ces deux compagnies sont américaines, Californiennes pour être plus précise, alors où seraient les réels bénéfices pour le Québec si tous les investissements ressortent de la province? Des emplois peuvent être créés dans de meilleures conditions, sans impacter aussi négativement l'environnement. Il est important de créer des emplois, mais pas au détriment de notre planète. Il est essentiel d'apprendre de nos erreurs, et la

³ Énergie Saguenay, «Blogue : GNL québec protégera concrètement les bélugas du Saint-Laurent»,

<https://energiasaguenay.com/fr/blogue/gnl-quebec-protgera-concretement-les-belugas-du-saint-laurent/>, 10 février 2020

⁴ Charles Côté, La Presse, <https://www.lapresse.ca/environnement/especes-menacees/201609/01/01-5016273-le-beluga-est-officiellement-en-voie-de-disparition.php>, 1 septembre 2016.

création d'emplois sans prendre réellement en compte les impacts environnementaux nous a menés à une crise climatique.

Je ne suis pas une experte sur l'environnement, je ne suis pas non plus une experte en économie, mais malgré tout j'espère vivre dans une société qui s'oriente vers des changements durables, vers une économie verte et vers l'utilisation d'énergie renouvelable pour croître. Je suis une bachelière en enseignement de l'histoire au secondaire. Les jeunes que je rencontre tous les jours sont sensibilisés à la cause environnementale, la société québécoise l'est aussi, nous avons manifesté à 500 000 dans les rues de Montréal en septembre 2019 pour demander un réel changement au Québec. Pour nous, mais aussi pour les futures générations. Il est impératif que nos gestes aillent plus loin que descendre dans les rues, et c'est pourquoi j'ai choisi de rédiger ce mémoire dans laquelle je m'oppose au projet de GNL Québec.

Je vous remercie de prendre en considération les éléments mentionnés dans ce court mémoire dans le processus d'acceptabilité sociale du projet.

Jade Marcil